

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/2025/AONO/C/GME/CIPM-BEC DU 05 MARS 2025 EN PROCEDURE URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE
CLASSE A L'EP DE DOUMARAYE DANS LA COMMUNE DE GUEME
Financement : Budget d'Investissement Public, Exercice 2025.

1- Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Doumaraye, Commune de GUEME, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

Le Maire de la Commune de GUEME à VELE, Autorité Contractante, lance en procédure urgence un Appel d'Offres National Ouvert.

1. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

2- Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

4. Allotissement

Sans objet.

1. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **vingt-trois millions dix mille (23 010 000) FCFA**.

2. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit

Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

3. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2025.

4. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **460 200 (quatre cent soixante mille deux cent) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Cette caution doit être constitué à 100% en numéraire et consigné à la Caisse de Dépôt et Consignation (CDEC) contre récépissé de consignation.

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de GUEME à VELE dès publication du présent Avis.

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de GUEME dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **60 000 (soixante mille) francs CFA**, payable à la Recette de Municipale de GUEME.

7. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée à la Structure interne de gestion des Marchés de la Commune de GUEME à VELE contre récépissé, au plus tard le **02 AVR 2025** à **13 h 00 min** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/2025/AONO/C/GME/CIPM-BEC DU ~~05 MAR 2025~~ EN PROCEDURE URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE
CLASSE A L'EP DE DOUMARAYE DANS LA COMMUNE DE GUEME**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

8. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

9. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **02 AVR 2025 à 14h00min** par la Commission Interne de Passation des Marchés

àuprès de la Commune de GUEME.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

10. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission ou caution non conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d) *Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)*
- e) *Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois dernières années.*

Toutefois, les entreprises catégorisées sont exemptes de l'offre technique.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes,
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché :	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de GUEME à VELE, dès publication du présent avis.

14. Dénonciation

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 699 12 14 18 / 693 06 34 82

GUEME, le 05 MARS 2025

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE
GUEME**

(**Autorité Contractante**)



Djafia André